

Guingamp, le mardi 2 juillet 2019

Objet : Transfert de dossier universitaire

Madame, Monsieur,

Vous avez déjà été inscrit dans une autre université ou un I.U.T.

Et vous avez choisi de vous inscrire à l'U.C.O. Bretagne Nord de GUINGAMP pour l'année universitaire 2019-2020. Pour que votre inscription soit acceptée par l'U.C.O d'ANGERS, il faut que vous demandiez **le transfert de votre dossier universitaire.**

La demande de transfert de dossier universitaire est obligatoire pour tout étudiant ayant déjà été inscrit dans une université française.

Pour cela, vous devez contacter le secrétariat de votre université d'origine en précisant que vous vous inscrivez à :

***Université Catholique de l'Ouest Bretagne Nord
Campus de la Tour d'Auvergne - BP 90431
22204 GUINGAMP CEDEX.***

Vous indiquerez également dans quelle filière et en quelle année vous vous inscrivez.

Cette demande est à faire dès maintenant. **Sans ce transfert, l'U.C.O. ne pourra émettre de carte d'étudiant à votre nom.**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Secrétariat Universitaire.